

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DECRET N° 83/272 du 23/04/1983
/MTPS.DGTFP.DFP.2103/8/02

Portant reclassement et nomination de Monsieur
NIONGUI Jean Marie, Professeur de CEG de 7°
échelon des cadres des services Sociaux
(Enseignement).-

-----ooCoo-----
LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

/ISAS :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.80 portant amendement de l'arti-
cle 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonc-
tionnaires de la République Populaire du Congo ;
(/u l'arrêté n° 2087/TP du 21.6.58 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires des cadres ;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des ré-
munérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation
des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant sta-
tut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires de l'Etat ;
(/u le décret n° 64/165 du 22.5.64 fixant le statut commun des
cadres de l'Enseignement ;
(/u le décret n° 67/50/FP-EE du 24.2.67 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs
aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclasse-
ments, notamment en son article 1er § 2 ;
(/u le décret n° 67/304 du 30.9.67 modifiant le tableau hié-
rarchique des cadres A de l'Enseignement Secondaire, abrogeant et remplaçant
les dispositions des articles 19,20 et 21 du décret n° 64/165 du 22.5.64
fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelon-
nements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.79 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 80/644 du 28.12.80 portant nomination des Mem-
bres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 80/630 du 27.12.80 portant déblocage des avan-
cements des agents de l'Etat ;
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.81 au décret n° 80/644
du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 81/017 du 26.1.81 relatif aux intérim des
Membres du Gouvernement ;
(/u l'arrêté n° 9439/MEN-DGAS-DPAA-SP-P2 du 11.10.82 portant
promotion à 2 ans et à 30 mois des Professeurs de CEG des cadres de la
catégorie A hiérarchie II des services Sociaux (Enseignement) de la Ré-
publique Populaire du Congo au titre de l'année 1980 ;
(/u les résultats des Concours d'entrée à l'Institut Supérieur
des Sciences de l'Education session de Mars 1980 ;
(/u la demande de l'intéressé en date du 25 Octobre 1982 ;

D.B.

D.C.F.

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er : En application des dispositions combinées des décrets 64/165 et 67/304/FP des 22.5.64 et 30.9.67 susvisés, Monsieur NIONGUI Jean Marie, Professeur de CEG de 7° échelon indice 1180 des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des services Sociaux (Enseignement) en service au Pool (Mindouli), titulaire du Certificat d' Aptitude Professionnelle à l'Enseignement dans les Lycées (CAPEL) (1ere session 1982) délivré par l'Université Marien NGOUABI, est reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé Professeur certifié de Lycée de 5° échelon indice 1240. ACC = néant.

ARTICLE 2.-: Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 2 Novembre 1982, date effective de reprise de service de l'intéressé à la rentrée scolaire 1982-1983, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Brazzaville, le 23 Avril 1983

Le Ministre de l'Education
Nationale,

- Antoine NINENGA-OBA.-

- Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Le Ministre des Finances,

- Bernard COMBO MATSIONA.-

- Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

- JORPC.....1
- DGTFP/DFP.....3
- D.B.....2
- D.C.F.....1
- MEN.....2
- DPAA.....2
- INTERESSE.....1
- DOSSIER.....1
- SGCM/BC.....2